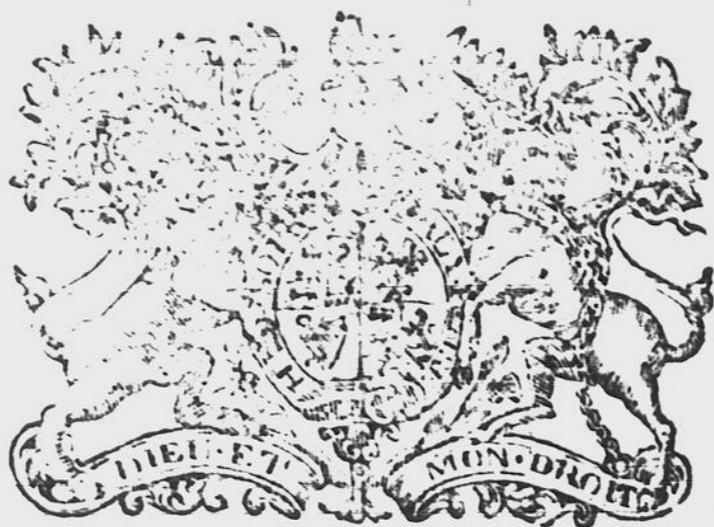


THE
QUEBEC
GAZETTE.

THURSDAY, APRIL 11, 1765.



NOMB. 43.
LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.

JEUDY, le 11 d'AVRIL, 1765.

PETERSBURG, OCTOBER 26.

LAST Sunday there was a Court at Noon, and another at Night, when a Person of great Distinction was pleased to relate a very singular Event; the principal Circumstances of which are as follow:—A Soldier of the Regiment of Horse Guards being married the 15th or 16th Instant, supped that Evening with his Wife, in Company with his Father and Mother-in-Law, and two other Relations: They had several Dishes, which were esteemed delicate for such Company, and were all extremely merry; when all on a sudden five of them were seized with such a violent Fit of Laughing, that they fell into Convulsions like those of Persons in the Falling-Sickness. Some Hours after the Convulsions ceased, and did not return that Evening or Night; but the next Day, precisely at the same Hour that they were first seized, they were taken in the same Way, and continued for some Days at the same Hour, and to the same five Persons. It is remarkable, that the new-married Woman was the only one of the Company that was not affected with the Fit of Laughing above described. The Cause of so extraordinary a Disorder much engages the Attention of the Curious.

November 3. Upon Complaint being made to the Grand Seignior, of the Incursions and Depredations of the Ottoman Troops on the Frontiers of this Kingdom, his Highness not only disapproved of those Violences, but also sent Orders to the Pacha, to prevent any future Hostilities of the Kind being committed, and to cause a Proclamation on the Subject to be published in all Parts of the Turkish Empire, which border on Hungary.

Paris, November 23. The following is an Extract of a Letter from Marvejols in the Gevaudan, dated November 1: "A wild Beast has appeared for these two Months past in this Province, in the Neighbourhood of Langogne and the Forest of Mercoire, which occasions a great Consternation. It has already devoured twenty Persons, chiefly Children, and particularly young Girls; and scarce a Day passes without some Accident. The Terror it occasions prevents the Woodcutters from going to work in the forests, so that Wood is become very scarce and dear. It is only within this Week past that any Body could get a good View of this formidable Animal. He is much higher than a Wolf, low before, and his Feet are armed with Talons. His Hair is reddish, his Head large, long made, and the Muzzle of it shaped like that of a Grayhound, his Ears small and strait, his Breast is wide, and of a gray Colour, his Back streaked with black, and his Mouth, which is large, is provided with a Set of Teeth so very sharp, that they have taken off several Heads as clean as a Razor could have done. He is of amazing Swiftncfs, but when he aims at his Prey he couches to close to the Ground that he hardly appears to be bigger than a large Fox, and at the Distance of one or two Toises he rises upon his hind Legs and springs upon his Prey, which he always seizes by the Neck or Throat. He is afraid of Oxen, which he runs away from. The Consternation is universal throughout this District, and publick Prayers are offered up upon this Occasion. The Marquis de Marangis has sent out 400 Peasants to destroy this fierce Beast, but they have not yet been able to do it." *Paris Gazette.*

Vienna, November 17. The Baron de Rebenutich, a Prussian General, passed through this City, in his Way to Portugal, where he is going to serve in the Troops of his Most Faithful Majesty, with the Content of the King of Prussia.

Numbers of Persons doubt still of the Deposition of the Cham of the Tartars. They cannot believe that a Chief, who is as it were the Sovereign of a large Country well peopled, and who can assemble 100,000 Men at his Command, should suffer himself to be deposed so easily as has been reported. But these do not reflect that the Grand Seignior had engaged him to repair to Constantinople, and that he caused him to be arrested and deposed on the Road; and that his Highness has still the Right of deposing the Cham, provided that he sets up another of the same Family.

L O N D O N, November 17.

From a late Survey of the Island of Cap Breton the Engineers have declared that the Fortifications of that Place are capable of far greater Improvements, which as this Island has justly been reckoned the Key to the Fisheries and the Gulph of St. Laurence, it is said, will be accomplished early in the Spring.

We are informed the Heads of a Bill for the better Recovery of West-India Debts, of Estates by Testament of Persons dying in the Colonies, and to prevent Frauds in Guardians in America, are now under Consideration.

A few Days ago Mrs. Bees, of Peter Street, Wapping, was delivered of a Child, and the next Day of three more. Three of them died soon after they were born; Mrs. Bees and the other Child are well.

Advices from Hambourg say, that their Politicians there are entirely taken up with Conjectures on the great Purchases of Salt-Petre lately made for His Prussian Majesty, for the Buying up of which Commissions were granted in that Town, and others sent to Amsterdam, to a very considerable Amount. Some pretend to see in this an approaching War against the Silesia, with his old hereditary Enemies the House of Austria, who it is reported, has formed a new Alliance with France and some other Powers, for his Destruction. Others will have it, that Poland is the Object of them, and that the Turks, France, and Vienna, are the Parties on whom it is to be expended.

De PETERSBURG, le 26 d'Octobre.

DIMANCHE à midi, il y eu cour, et une autre le soir, il a plu à une personne de grande distinction de raconter un fait bien singulier, les circonstances principales de cette affaire sont: Qu'un cavalier, du régiment de gardes, s'étant marié le 15 ou le 16 de ce mois, soupa le même soir avec sa femme, dans la compagnie de son Beau-pere et de sa Belle-mere, et de deux autres parens: Ils eurent plusieurs plats censés delicats, en égard à la compagnie, et ils étoient tous bien joyeux: lorsque cinq personnes de la compagnie furent tous d'un coup saisie d'un éclat de rire qui fut si violent que des convulsions s'en suivirent, semblables à celles des personnes attaquées du Mal de St. Jean. Les convulsions cessèrent en quelques heures après, et elles n'en furent plus attaquées le même soir, ni dans la nuit, mais les mêmes cinq personnes furent attaquées le lendemain, et de la manière que cette maladie les prit la première fois, et cela continua à la même heure aussi, pendant plusieurs jours consécutifs. Il est à remarquer, que la nouvelle mariée étoit la seule personne qui ne fut pas attaquée de la susdite maladie. La cause de cette maladie extraordinaire engage beaucoup l'attention des curieux.

Le 3 de Novembre. Une plainte ayant été faite au Grand Seigneur, des Incursions et des dégâts faits par les troupes Ottomannes sur les frontières de ce royaume, son Altesse a non seulement disapprouvé ces violences, mais elle a aussi envoyé des ordres au Pacha, pour empêcher de pareilles hostilités par la suite, et pour faire publier une proclamation à ce sujet, dans toutes les parties de l'Empire Turc, qui sont voisins de la Hongrie.

De Paris, le 23 de Novembre. Le suivant est un extrait d'une lettre de Marvejols dans le Gevaudan, datée le premier de Novembre: "Il a paru depuis deux mois, dans cette province, une bête féroce, dans le voisinage de Langogne et de la forêt de Mercoire, qui cause beaucoup de consternation. Elle a déjà dévoré vingt personnes, la majeure partie desquelles étoient des jeunes filles; à peine se passe-t-il un jour sans qu'il arrive quelque accident. La terreur que ce bête cause empêche les Bucherons d'aller travailler aux forêts, de façon que le bois devient bien rare et bien cher. Ce n'est que depuis une semaine qu'on a pu voir cet animal, de façon à pouvoir l'examiner distinctement. Il est bien plus haut qu'un loup, il est bas du devant, ayant les pattes armées de griffes. Il est d'un poil rougeâtre, il a la tête grande, le corps long, le museau fait comme celui d'un levrier, les oreilles droites et petites, la poitrine large et d'une couleur grise, des rayes noires au dos, la bouche grande, avec des dents si affilées qu'il a coupé plusieurs têtes aussi ras qu'un rasoir auroit pu le faire. Il est d'une vitesse étonnante, quand il attend sa proie, il se couche par terre de façon qu'il ne paroît pas plus grand qu'un gros renard, et quand elle se trouve à la distance de deux toises il se mate sur les jambes de derrière et il saute dessus, en saisissant toujours sa proie au cou ou à la gorge. Il craint et il fuit les beux. La consternation qu'il cause est générale par tout dans ce district, et on y fait des prières publiques à cette occasion. Le Marquis de Merangis a envoyé 400 paisans pour détruire cette bête féroce, mais ils ne purent pas encore y réussir." [*Gazette de Paris.*]

De Vienne, le 17 de Novembre. Le Baron de Rebenutich, Général au service du Roi de Prusse, passa par cette ville en son chemin pour aller en Portugal, où il va pour servir dans les troupes de sa Majesté Très Fidelle, avec le contentement du Roi de Prusse.

Plusieurs personnes n'ajoutent pas encore foi au bruit de ce que le Cham des Tartares a été déposé. Elles ont de la peine à croire qu'un Chef Souverain, (pour ainsi dire) d'un pais d'une grande étendue et bien peuplé, et qui peut assembler 100,000 hommes à sa volonté, se laisse déposer si facilement comme on dit qu'il a fait; mais ces personnes ne considèrent pas que le Grand Seigneur l'avoit engagé à se rendre à Constantinople, et qu'il l'a fait arrêter et déposer en chemin faisant; et que son Altesse conserve encore le droit de déposer le Cham, à condition qu'il mettra une autre de la même famille à sa place.

De L O N D R E S, le 17 de Novembre.

Suivant un plan de l'isle de Cap Breton fait depuis peu, les ingenieurs ont déclaré que les places fortes de cette isle sont capables d'améliorissement; et vu que cette isle a été regardée comme la clef des postes pour faire la pèche, et du golfe du St. Laurent, on dit que ces améliorifemens seront achevés de bonne heure dans le printemps.

On nous informe, qu'on délibere sur les articles d'un Bill, pour le recouvrement des dettes dues aux Indes Occidentales, des biens legués par testament dans les colonies, et pour prévenir les fraudes qui pourroient se commettre par des tuteurs à l'Amérique.

Une dame nommée Bees, de la rue de St. Pierre, dans le quartier de Wapping, accoucha il y quelques jours d'un enfant, et le lendemain elle accoucha de trois autres. Trois de ces enfans moururent le lendemain du jour de leur naissance, mais la mère et l'autre se portent bien.

Les avis d'Hambourg disent, Que leurs speculateurs sont fort intrigués par connoître le motif des grands achats de salpêtre faits depuis peu par l'usage de la P. M. de Prusse, comme des commissions sont arrivées pour cette substance en ville, et comme d'autres ont été envoyées à Amsterdam, au moment d'une guerre considérable. Il y en a qui prétendent que cela annonce une guerre prochaine, touchant la Silesie, avec les anciens ennemis de cette maison d'Autriche, comme la bruit est qu'elle a fait une nouvelle alliance avec la France et avec quelques autres puissances, à dessein de l'attaquer. D'autres prétendent que la Pologne en est l'objet, et que les Turcs, l'Espagne, et le czar d'Autriche, sont les parties contre lesquels il sera employé.

A FABLE; shewing that FACTION is descended from LIBERTY.

LIBERTY, the Daughter of Oppression, having brought forth Riches, Arts, Learning, Trade, and several other fair Children, was at last delivered of her youngest Daughter called Faction: In whose Birth, Juno, who performed the Office of a Midwife, and hating the very Name of Liberty, used such Means to distort the Babe, that it was brought into the World with a peevish and sickly Constitution.

However, as it is often found to be the Nature of Parents to grow most fond of their youngest and disagreeable Children; so it happened with Liberty, who doated on this Daughter to such a Degree, that by her good Will, she would never suffer the Daughter to be out of her Sight.

This Degree of Affection in the Mother had not the best Effect. For, as *Miss Faction* grew up, she became so termagant and froward, that there was no enduring her any longer in Heaven. Juno took the Advantage, and was daily furnished with such fresh Matter of Complaint, that she prevailed with Jupiter to send her packing from the heavenly Regions.

The Mother, who could not see her Darling's Faults, took this Resolution of Jupiter in such Resentment, that she resolved to withdraw with her whole Family, and to accompany her down to Earth. She landed first in Greece; and so long as she managed, to prevent her Darling's disturbing the Peace, she was caressed and honoured with the greatest Tokens of Regard and Merit: But she was by Degrees expelled, at last, through all the Cities of that Continent, by her Daughter's ill Conduct.

Her next Retreat was into Italy, which for a long Time flourished under her Influence, and became the Seat of Learning, the Emporium of Trade and Riches, and the Mistress of the World.

But *Faction*, in Time, got such an Ascendant, that all this mighty Fabric blew up: And her Mother was again obliged to decamp, and to take shelter amongst the Goths and Vandals. This Necessity curbed the Impetuosity of the termagant Daughter, and those wandering Nations profited so much by the Principles of Liberty that they established Freedom in all their Conquests.

The flourishing Condition of the Mother encouraged the Daughter to resume her Pranks, and she played them with such an uncontrouled Licence from her Mother, that Liberty was blamed for her Daughter's Faults, lost her Esteem, and was driven out from every Place. So that, at this Time, she has hardly a Place in the World to retire to.

One should wonder, what strange Qualities this Daughter could be possessed with, sufficient to blast the Influence of so divine a Mother and the rest of her Children.

But this Wonder ceaseth, when it is known, that *Faction* always affected to keep mean and scandalous Company; valuing no Body, but just as they agreed with her in every capricious Opinion, she thought fit to take up; and rigorously exacting Compliance, though she changed her Sentiments ever so often. Her chief Employment was to breed Discord amongst Friends and Relations, and make up monstrous Alliances between those, whose Dispositions least resemble each other. Whoever offered to contradict her, though in the most insignificant Trifle, she would be sure to distinguish by some ignominious Appellation, and allow to have neither Honour, Wit, Beauty, Learning, nor common Sense. She intruded into all Companies at the most unseasonable Times, gamed very high; mixed in Balls, Assemblies, Routs, Masquerades, and other Parties of Pleasure: Haunted every Coffee-house and Bookseller's Shop, and by her perpetual talking, filled all Places with Disturbance and Confusion. She buzzed about the Merchant upon the Exchange; the Divine in the Pulpit, and the Tradesman behind his Counter, to stir them up to Discontent and Disaffection."

In this Fable we are instructed in the Manner the Republicks of Greece and all other Nations, whose Governments were founded upon Liberty, were destroyed, and the People became Slaves; That the People have always been the grand Support of the Constitution; and That under the Name of *Faction*, we are to understand those who set themselves up against the true Interest and Constitution of their Country.

To Messrs. the PRINTERS, &c.

MESSIERS,

Quebec, April 9th, 1765.

BY Accounts from different Parts of this Province, the Small-pox continues to rage, and with particular Fatality to the ancient Inhabitants. This I find in some Measure attributed to such unskilful Methods of treating the Distemper, as are to be expected in a Country, too young to have produced Professors in the medical Art of any competent Sufficiency of its own, and not rich enough to have drawn them to it from Europe.

The happiest Preservative from the Ravage of this Destroyer, has been the salutary Practice of Inoculation. In England it is known to have produced such Improvements in the Manner of treating it when caught by Contagion, that it appears from Registers of Gentlemen of the Faculty, that not a third died of it under the present Manner of Practice of what did under the Ancient. And with Respect to such as receive it in the former Way: I know a Gentleman of Eminence, who had administered it before my leaving England to near 2000, without the Loss of a Patient. This Gentleman mentioned another, of still greater Note in the World, that had attended on a 1000 more, and with the same Success. As to what hath fallen within my own Knowledge, tho' I have passed the greater Part of my Life where this Practice has been much in Use, I have not yet been Witness to any Instance of its not succeeding, and the Success of it in this City, so far as it hath taken Place, is correspondent to it. I hope this will have some Effect in the Removal of other Prejudices. To take off those of a religious Kind, I send you M. de la CONDAMINE's Journal of a Tour thro' Italy, &c. from which it will appear, that Inoculation is approv'd at Rome, and practis'd there, and in other Italian States. This being the Case, I would hope the Clergy of the Province, in Care for the Lives of their People, will recommend in their Parishes, a Measure found by such long and extensive Experience so very conducive to their Preservation, when they perceive from a Determination, which they hold to be infallible, that they incur no Hazard by it to their Souls. M. de la CONDAMINE is no less known in private Life, for a Man of Candour and Probity, and a regular Adherent to the Communion of the Church of Rome, than celebrated in the World of Science as a Philosopher. I suppose therefore there will be no Doubt of the Veracity of his Account. I send you the English Edition, for Want of the Original. The Passage refer'd to, begins Page 150: Your publishing it in your Paper, from Time to Time, to the End, will, I hope, at once, both serve and oblige your Readers. Yours, &c. J. BROOKS, Chap. an. of Q. B.

Une FABLE qui demontre que la FACTION provient de la LIBERTÉ.

LA LIBERTÉ, fille de l'Oppression, ayant mis au monde La Richesse, Les Arts, La Littérature, Le Commerce, et plusieurs autres beaux enfans, accoucha enân de sa dernière fille nommée La Faction, à la naissance de laquelle, Juno, qui y fit la fonction d'accoucheuse, et qui détestoit le nom de La Liberté, se servit de quelques moyens pour déformer cet enfant, de façon qu'elle naquit d'un temperament chagrin et maladif.

Cependant, comme on trouve souvent que c'est le naturel des parens, de prendre les plus jeunes et les moins aimables de leurs enfans en plus grande affection que les autres, il en arriva ainsi à la Liberté, qui aimoit cette fille si eperdument, que ce n'étoit que malgré elle qu'elle la souffroit de sortir hors de sa vue.

Cette grande affection de la part de la mere n'eut pas les meilleures suites: Car à mesure que *Mademoiselle la Faction* croissoit, elle devint si hargneuse, et de si mauvaise humeur, qu'il n'y avoit plus moyen de la souffrir dans les cieus. Juno en fit son avantage, et comme chaque jour fournisoit nouvelle matière à plainte, elle gagna sur Jupiter de la faire décamper des régions célestes.

La mere aveugle aux défauts de sa fille bien aimée, se trouva si choquée de cette résolution de Jupiter, qu'elle prit le parti de se retirer avec toute sa famille, et d'accompagner sa fille jusques à la Terre. Elle descendit d'abord en Grece; et tandis qu'elle continua, par sa surveillance, d'empêcher sa fille de troubler la paix, elle ne manqua pas d'être caressée, et honorée de marques d'estime et de sensibilité à son mérite, mais la mauvaise conduite de sa fille la fit à la fin exiler de toutes les villes de ce continent.

Sa première retraite alors étoit en Italie, lequel país brilla long tems sous ses auspices, et devint le siège de la Littérature, le centre du Commerce, et des Richesses, et la Maîtresse du Monde.

Mais *la Faction* gagna si fort l'ascendant par la suite, que ce vaste édifice fut en l'air; et sa mere se trouva encore une fois obligée de décamper, et de se réfugier parmi les Goths et les Vandals. Cette nécessité mit frein à l'impétuosité de cette fille hargneuse, et ces nations errantes profiterent si fort des principes de la Liberté, qu'elles l'établirent dans toutes leurs conquêtes.

La prospérité de la mere encouragea la fille à recommencer ses tours, et elle les joua si bien, sans opposition de la part de sa mere, qu'on imputa à la Liberté les fautes de sa fille; elle perdit l'estime générale qu'elle avoit acquis, et fut chassée de tous lieux, de façon qu'à peine lui reste-t'il aujourd'hui un endroit au monde où elle puisse se retirer.

On s'étonneroit des qualités extraordinaires qu'avoit cette fille pour ternir l'influence de sa divine mere et de ses autres enfans.

Mais cet étonnement cesse quand on vient à sçavoir que *la Faction* a toujours affecté de se trouver parmi la canaille, et de tenir mauvaise compagnie, n'estimant personne qu'à proportion qu'on s'accordoit avec elle dans toutes les opinions fantasques qu'elle vouloit bien adopter, et exigeant à la rigueur une basse complaisance toutes les fois que le caprice la faisoit changer de sentiment; son principal emploi étoit de mettre la Discord entre les amis et les parens, et de faire des alliances monstrueuses entre ceux dont les dispositions se ressembloient le moins. Elle ne manquoit jamais de distinguer chaque personne qui osoit la contredire, quoique ce fut dans la plus grande bagatelle du monde, de quelque appellation ignominieuse, et de leur imputer le manque d'honneur, d'esprit, de beauté, de science, et même du sens commun. Elle se fourroit hors de saison dans toutes les compagnies, elle jouoit gros, elle se trouvoit aux bals, aux assemblées, aux cadeaux, aux masquerades, et dans toutes les autres parties de plaisir: Elle hantoit tous les caffés et les boutiques des libraires, et elle rependoit l'inquiétude et la confusion dans tous les endroits au moyen de son babil perpétuel. Elle voltigeoit autour du commerçant à la bourse, du Théologien dans la Chaire, et de l'artisan derrière son comptoir, pour les irriter au mécontentement et à la disaffection.

Cette Fable nous instruit comment les Républiques de la Grèce, et toutes les autres nations dont le Gouvernement étoit fondé sur la Liberté, ont péri, et comment les peuples ont tombé dans l'esclavage; que le peuple a de tous tems été le principal appui de la constitution, et que nous devons entendre sous le nom de *Faction*, ceux qui s'opposent au bienêtre et à la constitution de leur Patrie.

AT my Return from Naples to Rome, Cardinal Valenti, Minister and Secretary of State to his Holiness, did me the Honour of putting into my Hands six Copies of a new Italian Translation, done and printed at Rome by his Order. (though it bears the Name of Lucca in the Frontispice) of my Memoir on the Inoculation of the Small-pox, read the Year before at Paris in a publick Assembly of this Academy. In the Conversation which I had on this Subject with his Eminence, he gave me to understand, that no theological Scruples, ill understood, would be opposed at Rome to the Establishment of a Practice which tends to the good of Mankind. The Divines with whom the Cardinal minister had conferred on this Head, had taken Care to inform themselves of the true State of the Question, that no Alarm might be taken at any false Representation of it; and they delivered it as their Opinion, that it was perfectly conformable to the Principles of Christian Charity, to annihilate, or at least almost to annihilate, that evident Risk of Death, which every Infant that comes into the World is exposed to during the whole Course of his Life. [To be continued.]

A MESSIEURS LES IMPRIMEURS, &c.

Messieurs,

A Québec, le 9 d'Avril, 1765.

SUIVANT les avis des différentes parties de cette province, la Petite Verole continue de faire bien du Ravage, particulièrement parmi les anciens Habitans. Je trouve qu'on attribue ceci en quelque mesure au manque d'habileté en traitant les personnes attaquées de cette maladie, à quoi on doit s'attendre dans un país encore trop neuf pour avoir produit des professeurs en Médecine suffisamment versés dans cet art, et qui n'est pas assez riche pour en attirer d'Europe.

Le meilleur preservative contre les ravages de ce fléau a été la pratique salutaire de donner cette maladie par Insertion. On sçait qu'en Angleterre cette pratique a produit des amélioremens dans la manière de traiter cette maladie lorsqu'elle est communiquée par la contagion, et qu'il paroît, suivant les registres des Messieurs de la faculté, que de la manière qu'on traite cette maladie aujourd'hui, il n'en meurt pas le tiers du nombre qu'elle emportoit autrefois quand on la traitoit suivant l'ancienne pratique. Et à l'égard de ceux qui la reçoivent par la voye d'insertion, je connois un Monsieur éminent dans sa profession, qui, avant mon départ d'Angleterre, l'avoit communiqué à près de 2000 personnes, dequelles il n'en mourut pas une seule; ce Monsieur m'en nomma un autre encore plus distingué dans la profession, qui en avoit aussi soigné 1000 autres avec le même succès. Pour ce qui est de ma propre expérience, quoique j'ai passé la majeure partie de ma vie dans des

endroits où cette pratique étoit en usage, je ne l'ai pas encore vu manquer de reussir dans une seule instance: Et comme la réunion de cette pratique en cette ville (autant qu'on l'a mis en oeuvre) correspond à ce que j'ai vu ailleurs. j'espère que ceci contribuera à abolir les autres préjugés, à fin d'obvier à celles qui pourroient provenir d'un scrupule religieux, je vous envoie le journal d'un tour fait en Italie, &c. par Monsieur de **CONDAMINE**, qui fera voir que l'Insercion de la Petite Verole est approuvée à Rome, et qu'elle s'y pratique, ainsi que dans d'autres états en Italie. Cela étant, j'ai lieu d'espérer, que les Ecclesiastiques de la Province voudront, à fin de conserver la vie de leurs Congregations, les exhorter dans leurs différentes paroisses à la pratique de se faire inserir la Petite Verole, vu qu'on a trouvé par une longue expérience et bien étendue, que cela tend à leur préservation, lorsqu'ils sçauront, suivant une détermination qu'ils regardent comme invariable, l'ame n'y court aucun risque. M. de la Condamine n'est pas moins reconnu en son caractère particulier comme homme de candeur et de probité, et régulièrement attaché à la communion de l'Eglise de Rome, qu'il n'est renommé comme Philosophe parmi les sçavans. Je suppose donc qu'il n'y aura point de doute touchant la verité de ce recit. Au défaut de l'original en François, je vous envoie l'édition en Anglois. Le passage en question commence page 150. En le publiant de tems en tems, j'attends à la fin, dans votre Gazette, non seulement vous obligerez vos lecteurs, mais vous leur rendrez service en même tems. Je suis, &c.

J. BROOKE, Aumonier de Québec.

ETANT de retour de Naples à Rome, le Cardinal Valenti, Ministre et Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, me fit l'honneur de me donner six copies d'une nouvelle traduction en langue Italienne, faite et imprimée à Rome, par son ordre (quoiqu'elle portoit le nom de Luque à la tête de cette traduction) de mon mémoire au sujet de l'Insercion de la Petite Verole, qui fut leu publiquement l'année précédente dans l'assemblée de l'Académie à Paris. Dans la conversation que j'ai eu avec son Eminence à cette occasion, il m'a fait entendre, qu'on n'opposeroit point à Rome des scrupules théologiques mal fondés à l'établissement d'une pratique qui tend au bien du Genre Humain. Les Théologiens avec lesquels le Cardinal Ministre avoit conféré à ce sujet, avoient eu soin de se bien informer de l'état de cette question, pour empêcher l'alarme qu'une fausse représentation auroit pu causer; et ils ont donné leur opinion, que c'étoit conforme aux principes de la charité chrétienne, d'empêcher tout à fait, ou du moins en grande partie, le risque évident de la mort, auquel tout enfant qui vient au monde est exposé pendant tout le cours de sa vie.

[On le continuera.]

A D V E R T I S E M E N T S.

A LIST of LETTERS remaining in the Post-Office at Quebec.
LISTE des Lettres qui restent au BUREAU de la POSTE à Québec.

A	François Jonlette, Jeiny.
M	L
MONSIEUR Autris, Maître Sellier.	Monfr. Levé, Lower-Town, Mr. George Leon, Soldier, Monfr. Jean Leveille, Laganiere.
B	M
Monfr. Boifvert, Boucault, Berthiaume. (2)	Mr. John Mooring, Donnald Makay, H. J. Marker, Soldier 15 R. Martel, Louis Maillou, (3)
C	Madame Joseph Maloin.
Serjt. James Cavalier, of Artillery, Monfr. Champagne, Madame Gen. Crefui.	O
D	Mr. Felix O'Hara.
Lieut. John Ormsby Donnelan, Mr. Arthur Daly, Sailor, Madame De Boilshibert, (3) Monfr. Alexis Dumoutaix, Dufils Desfaunier.	P
F	Mr. Simon Planté.
Lieut. Fry, on board the Mermaid, Madame Flicher.	R
G	Rigousvilles.
Lieut. James Grandidiere, of R. A. Pere Gaspin.	S
H	Mr. Peter Sinnet, Taylor, St. Ivan, Simon et Weufe.
Mrs. Jane Hampton, 15 Regiment.	A Dutch Letter, addressed to Homen, à Mester Jan August Lauter Tauler, livit to de Muchl- marckt.
I	
Monfr. Pierre Johanne,	

By PERMISSION of His EXCELLENCY the Governor, and of the Magistrates of this City,

On Monday the 15th Instant,

WILL be performed by Mr. PETER CHARTIER, and his Company of Comedians, a Comedy called PETER'S FEAST (or le Festin de Pierre) after which the Company will be entertained with several Performances of Equilibrium,

At the House of Mr. JOHN KING, at the Sign of the City of Quebec, in the Lower-Town of Quebec, where those Gentlemen will find all Sorts of Refreshments.

TICKETS to be had at said Mr. King's, at different Prices, viz. at Two Dollars, One Dollar, and Two Shillings and Six-pence.

Par Permission de Son Excellence Monseigneur le GOUVERNEUR, et de Messieurs les Magistrats de cette Ville.

LE Sieur PIERRE CHARTIER, et sa Troupe Comédienne, se propose de donner au Public, Lundi prochain, le 15 de ce mois, une PIÈCE de COMEDIE, intitulée **Le FESTIN de PIERRE**, suivie de plusieurs TOURS d'EQUILIBRE; — A la Basse Ville, à l'Enseigne de Québec, chez le Sieur Jean Roi, où ces Messieurs trouveront toutes sortes de Refraichissemens.

Les Billets se distribueront chez le dit Sieur le Roi: Les prix seront de deux Piaffres, d'une Piaffre, et de deux Chelins et demi.

LOST in the Lower-Town, Eight or Ten Days ago,

A Little BLACK DOG, who answers to the Name of Cupidon: Those that have found him, are desired to send him to the Printers.

PERDU à la Basse Ville, il y a huit ou dix jours, un petit Chien noir, appelé Cupidon. Ceux qui l'auront trouvé sont priés de le remettre aux Imprimeurs.

To be Sold at PUBLIC VENDUE,

BEGINNING at Ten o'Clock in the Morning, on Monday the 22d of April this Instant, at the King's Magazine in Montreal, a Quantity of PROVISION, to the highest Bidder, for Ready-money.

A Vendre à l'Encan, au plus haut enchereur, pour Argent comptant, Une quantité des provisions, Lundi le 22 d'Avril courant, sur les dix heures du matin, aux magazins du Roi, à Montréal.

ANY Person or Persons, having a Demand upon the Seignior of Chateau Quay, now in the Possession of Rene Cartier, are desired to send their Demands, before the 20th Day of May, to EDWARD CHINN, Esq; Deputy Provost-Marshal for the District of Montreal, in Order to come to a Settlement of the same.

Montreal, March 22d, 1765.

TOUTES personnes en général, et chaque personne en particulier, qui ont quelques demandes sur la Seigneurie de Sale, située entre les Seigneuries de la Prairie, de Beauharnois et de Chateau Quay, actuellement dans la possession de René Cartier, sont averties d'envoyer leurs demandes avant le 20 de Mai prochain, à Edouard Chinn, Ecuyer, Deputé Prévôt Maréchal pour le district de Montréal, à fin de les faire ajuster.

A Montréal, le 22 de Mars, 1765.

RENE CARTIER, fils.

This is to give Notice to the PUBLIC,



THAT there is to be Sold, a new Schooner, only two Years old, or thereabout, 46 French Feet Keel, 17 Feet Beam, and 8 Feet Hold, with her Tackle and Apparel two Years old; belonging to Mr. CHABOT. Any Persons inclining to buy, or freight her for a long Voyage, may apply to said Chabot, who will agree with them on reasonable Terms.

LE Public est averti qu'une Goëlette neuve, qui n'a que deux ans ou environ, de 46 pieds de quille François, 17 pieds de large et 8 pieds de caille, avec ses grémens et appareaux de deux ans, appartenant à Monsieur CHABOT, est à vendre: Ceux qui voudront l'acheter pourront s'adresser au dit Chabot, ou la louer pour le long cours, il leur en fera une bonne composition.

COMME il paroît dans la Gazette, un avertissement pour le Public, en date du 18 Fevrier, 1765, où il est dit, Que le Capitaine Jean Cutbbers a demandé une terre à la côte du Sud du fleuve St. Laurent, au bord de la Rivière du Matin; ceci est pour avertir le Public, que la rivière qui est nommée la Rivière du Matin, est la Rivière de Matanne, située à la côte du Sud du fleuve St. Laurent, à environ 15 à 18 lieues de l'Isle du Bic, et que la dite Rivière de Matanne, et les environs, appartiennent à la famille de Messieurs *Damour*, dont Monsieur *Deplainne*, demeurant à la Basse Ville de Québec, est à présent le Chef, et Possesseur du Titre en forme: on avertit en outre le Public, qu'il y a eu à cette Rivière de Matanne des établissemens considérables pour la pèche, qui ont été brûlés et détruits dans la guerre.

ALL Sorts of new Garden and Flower Seeds; also all Sorts of Plants to be Sold by PHILIP PAYN, in the Suburb of St. Lewis's.

Warranted good.

A VENDRE, par PHILIP PAYN,

Dans le Faubourg de St. Louis,

DES Graines nouvelles de toute espèce pour la Semence des Jardins Potagers, toutes sortes de Graines de Fleurs, et des Plantes de toute espèce.

On les garantira bonnes.

COMMISSARY'S-OFFICE, Quebec, 1st April, 1765.

FOR SALE,

At the Jesuits College, on Wednesday the first of May, and to be continued till the whole is sold, the following Provisions, belonging to the Crown; with all Faults and Defects as they now lie, viz.

- A**BOUT 2500 Barrels of Flour,
- 100 Barrels of Pork,
- 100 Firkins of Butter,
- 280 Barrels of Pease,
- 150 Tierces
- 20 Half Tierces } Rice,
- 10 Barrels

To be put up Ten Casks in a Lot.

Twenty-five per Cent to be paid down on the Day of Sale, by Way of Deposit, the Remainder in fourteen Days, and the Goods to be then taken away on Forfeiture of the Deposit.

The whole to be view'd from Monday the 22d Instant to the Time of Sale, for which Purpose Attendance will be given at the Stores from 10 o'Clock in the Morning till 2 in the Afternoon.

J. GOLDFRAP, D. Commissary General.

Du Bureau du Commissaire de Québec, le 1 d'Avril, 1765.

A VENDRE,

AU College des Jesuites, Mercredi le 1 de Mai, les Provisions qui suivent, appartenantes à la Couronne, bonnes ou mauvaises, telles qu'elles sont, et la vente continuera jusques à ce que le tout soit vendu, à sçavoir.

- Environ 2500 Barils de fleur de farine,
- 100 Barils de Lard,
- 100 Firkins de Beurre,
- 280 Barils de Pois,
- 150 Tierçons,
- 20 Dimi Tierçons } de Ris,
- 10 Barils

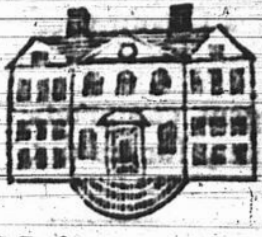
en Lots de 10 Barils chaque Lot.

Les acheteurs payeront 25 par Cent du prix de la vente le jour qu'elle se fera, pour servir de dépôt, et le restant se payera dans quatorze jours, au bout desquels il faudra que les marchandises soient enlevées, sous peine de la perte de la somme qu'on aura déposé.

On pourra visiter le tout depuis Lundi le 22 de ce mois jusques au jour de la vente, et on donnera pour cet effet les soins nécessaires aux magazins depuis onze heures du matin jusques à deux heures l'après-midi.

J. GOLDFRAP, D. Commissaire Général.

T O B E S O L D,



A House near the Palace Pier, belonging to Madame De Montessore and the Heirs of Pomereau; this House is one Story high, and has been lately rebuilt with Stone; it is 60 Feet long, by 32 Feet broad, and stands on a Lot 120 Feet long in St. Charles's-Street, that runs back as far as St. Charles's-River, at low Water

Mark.

This House is part of a Lot of 120 Feet Square, the Remainder of which is inclosed with fine tall Cedar Posts, so that there is in said Inclosure a fine Yard, and Room enough to make a good Garden, as there was one formerly there.

There cannot be a finer Situation for a Prospect than that of this House, nor more commodious for the Flower Trade, or for Persons who may chuse to follow the Timber Trade. Any Person inclined to purchase the above, may apply to Mr. PERRAULT, Merchant in Quebec, who will give them all the necessary Eclaircissements.

A V E N D R E,

UNE maison proche la Digue au Palais, appartenante à Madame De Montessore et aux heritiers Pomereau: Cette maison à une étage en pierre et nouvellement rétablie; elle a 60 pieds de long sur 32 de large, et est située sur un emplacement de 120 pieds de long sur St. Charles, et continue sa profondeur jusqu'à la riviere St. Charles à basse marée.

Cette maison fait en partie l'enclos de 120 pieds carrés, dont le surplus est en beaux et grands poteaux de cèdre, en sorte qu'il se trouve dans cette enclos une très belle cour, et de quoi faire un très beau jardin qui y étoit autrefois.

Point de situation plus belle pour la vuë que celle de cette maison, ni plus commode pour la fabrication des farines, ou pour ceux qui voudroient faire le commerce de bois.—Ceux qui voudroient l'acheter pourront s'adresser au Sieur PERRAULT, Marchand à Québec, qui leur donnera les éclaircissements nécessaires à ce sujet.

T O B E S O L D,

By **SAMUEL SILLS,**

At his Sellars in the Low-Town, a Parcel of WINES in Bottles, of the best Quality, and perfectly bright, viz,

C L A R E T, | M A L A G A,
C R E D P O R T, | L I S B O N,
M A D E I R A, | T E N E R I F.

Likewise Porter in Hogsheads, Yorkshire Ale in Bottles, French Brandy, Shrub, New-England and West-India Rum, best Wine Vinegar, Salad and Linseed Oil, Castile Soap, Capers, Pickles, Salt and Salt-Peter, Bohea Tea, Glue, Smoaking-Tobacco, Snuff, &c.

N. B. The said SILLS has an Assortment of Dry Goods, which he will sell at Prime Cost, as he intends quitting that Branch.

T O B E S O L D,

By **JOHN M'CORD,** near the Palace,

FINE Plain Green and Bohea Teas, Coffee, Loaf, Powder and Mufcovado Sugar, Molasses, Scotch Barley, Rice, Mould and Dip-Candles, Soap of several Sorts, Starch, Fig and Powder Blue, best Jamaica Rum, fine Shrub of Ditto, French Brandy, West-India and New-England Rum, West-India Rum Shrub, Red and White Wines, best Vinegar, Spices of all Sorts, Barr-Iron, fine Leaf Tobacco, Scotch Snuff, Silk, Cotton and Linen Handkerchiefs, midling and coarse Irish Linens, Checks, Men and Womens Shoes and Stockings, Glafs Tumblers, Free-mason and common Wine Glasses, Window-Glafs, some Earthen-Ware, Powder and Shot, Writing-Paper, Ink-Powder, and Playing-Cards, with sundry other Articles too tedious to mention. [On the lowest TERMS.]

A I T K I N & D O U G L A S,

At Mr. Charels's, in the Lower-Town, have on Hand the following Articles,

A Quantity of Cordage, of various Sizes, from 1 to 9 Inches; a Quantity of English Sail-Cloth, N^o 1, 2, 7 and 8; several Quarter Casks of choice red Port Wine of Vintage 1761; a few Pieces of best super-fine English Broad-Cloth; and some fine Irish Hollands:

Which they will dispose of on very reasonable Terms, for Ready-money, or at short Credit.

PETER M'FARLEN, Taylor in the City of Montreal, takes this Method to inform the Publick, that he intends leaving this Place in May next, for some other Quarter, and desires all Persons who have any Demands on him, to bring in their Accounts that they may be discharged, and those that are indebted to him are desired to pay the same, on or before the first of May next, to prevent further Trouble: Failure of which, they may depend their Accounts will be put in Suit without further Notice.

T O B E L E T,

And entered upon the first of May next,

A LARGE and compleat Store, with Shelves and Counter ready fixed, with four convenient Rooms, alson one Flour, likewise a large Garret, Vault and Stable. Enquise of Mr. JOHN BONDFIELD, or of Mr. SAMUEL SILLS, in the Lower-Town.

Q U E B E C: Printed by BROWN & GILMORE, at the Printing-Office, in St. Lewis's-Street, in the Upper-Town, two Doors above the Secretary's Office; where Subscriptions for this Paper are taken in. Advertisements of a moderate Length (in one Language) inserted for Six Shillings the first Week, and One Shilling each Week after; if in both Languages, Nine Shillings the first Week, and Three Shillings each Week after; and all Kinds of Printing done in the neatest Manner, with Care and Expedition.

I M P R I M E par BROWN & GILMORE, à l'Imprimerie, rue de Saint Louis, dans la haute ville de Québec, deux portes au dessus du Secrétariat, ou on reçoit des souscriptions pour la Gazette, dans laquelle on insérera des avis et avis d'une longueur modérée, dans une langue, à six chelins chaque la première semaine, et un chelin par semaine tandis qu'on souhaitera faire continuer, dans les deux langues à neuf chelins la première semaine, et trois chelins par semaine après; tout ouvrage en imprimerie s'y fait proprement, avec soin et expédition.

J E A N M A R T E I L H E et **F R A N C O I S M O U N I E R,** Propriétaires d'un terrain de 4 arpens en superficie, situé à St. Roch de Québec, qu'ils ont acquis l'année dernière de Monsr. Bénard, confrontant de deux cotés à l'Ouest et au Nord aux heritiers Hiché ou à Monsr. Guillaume Grant, d'un autre coté au Sud à un ruisseau qui vient de la prairie du dit Sieur Grant, et de l'autre coté à l'Est à la grève, sur lequel terrain il y avoit ci-devant plusieurs particuliers d'établis qui payoient rente au dit Sieur Bénard, qui doivent des arrerages et ne reviennent point reprendre possession: Pourquoi les dits MARTEILHE et MOUNIER les previennent par cet avis, que si ils veulent reprendre leur terrain suivant leurs titres, et le faire sçavoir d'ici au 30 d'Avril courant, ils seront traités gracieusement pour les arrerages, faute de quoi, et le dit 30 d'Avril passé, ils seront déchus de leurs prétensions, et le dit Marteilhe et Mounier concéderont indifferement le dit terrain à ceux qui en voudront avoir.

A L L Persons who are indebted to the Estate of **JOHN BONDFIELD,** of this City, either by Bond, Note, or Book Debt, are desired to make speedy Payment to **JAMES STRACHAN,** who is properly authorized for that Purpose; and as he is obliged to leave the Province, early the ensuing Summer, requests they may be punctual to their Engagements, as longer Indulgence cannot be granted.—All those who have Demands on him, are desired to apply for Payment.

N. B. He has got a few Goods on Hand, which he will dispose of at Prime Cost, as also a Parcel of choice Bricks to sell cheap. The Estates and Mortgages formerly advertised, are yet to be sold.

T O U T E S Personnes qui doivent au bien de **Jean Bondfield** de cette ville, soit par Obligations, Billets ou Comptes, sont priés d'en faire un prompt payement, à **Jacques Strachan,** qui est dûment autorisé pour cet effet; et comme il est obligé de quitter la Province de bonne heure l'été prochain, il les prie de faire honneur ponctuellement à leurs engagements, comme il ne peut plus accorder de délai.—Tous ceux qui ont quelques demandes à lui faire, sont priés de s'adresser à lui pour en recevoir le payement.

N. B. Il a quelque peu de marchandises desquelles il disposera au prix coutant, comme aussi une quantité d'excellentes briques à vendre à bon compte. Les Biens et Contrats qui étoient autrefois en avertissement sont encore à vendre.

T H I S I S T O G I V E N O T I C E,

To Merchants and Dealers in Corn, &c.

T H A T the large Building adjoining to the Queen's Battery at Cape-Diamond, Quebec, is well repaired and fitted as a Store-house and Granary; where Corn, Salt, Oil, or other Goods, will be taken in by the Ton, monthly or otherwise, on reasonable Terms. Any Person having Occasion for such Store Room, may treat with Mr. David Algeo, Clerk of the Market at Quebec, or Mr. Henry Boone, Clerk of the Market at Montreal.

N. B. A Vessel of any Barthen may lie very near said Granary, and load or unload without the Expence of Cartage.

Ceci est pour informer les Marchands, et ceux qui font le Commerce du Bled, &c.

Q U E le grand édifice qui joint la batterie de la Reine au pied du Cap au Diamant, à Québec, est bien retabli et ajusté pour servir de Magasin et de Grenier à Bled, où on recevra du Bled, du Sel, de l'Huile ou autres Marchandises par Tonneau, en payant un prix raisonnable pour le Magasinage, par mois ou autrement: Toute personne qui peut avoir besoin de pareil Magasin peut traiter avec le Sieur **David Algeo,** Comptrolleur des Poids et Mesures à Québec, ou avec le Sieur **Henry Boone,** Comptrolleur des Poids et Mesures à Montréal.

N. B. Un bâtiment de quel port qu'il puisse être peut approcher bien près du dit Magasin et Grenier à Bled, et peut être chargé ou déchargé sans payer de charriage.

Q U E B E C. WHEREAS His Excellency the Governor and Council have received a Petition from Mr. **Moses Hazen,** praying that they would be pleased to grant unto him and his Heirs, a Tract of Two Thousand Acres of Land, situate upon the River Massique, in Lake Champlain, adjoining to the Seigneurie late the Property of Monsr. Le Vallieur. This is therefore to give Notice, that the said Petition will be granted, unless any Person or Persons can make appear, on or before the first of May next, that they have any Claim, Right or Title to the said Lands.

By His EXCELLENCY's Command,

27th March, 1765.

H. KNELLER, D. C. C.

Q U E B E C, COMME Son Excellence le Gouverneur et le Conseil ont reçu une Requête du Sieur **Moses Hazen,** suppliant par icelle qu'il leur plut lui accorder, et à ses heritiers, une étendue de deux Mil Acres de terre, située sur la Riviere **Massique** dans le Lac Champlain, joignant à la Seigneurie qui a appartenu dernièrement au Sieur **Le Vallieur:** Ceci est donc pour avertir le Public, que la dite Requête sera accordée, à moins que quelques personnes ou personne ne fassent paroître avant le premier jour de Mai prochain, ou au dit jour, qu'ils ont quelque Titre, Droit, ou Prétensions à la dite terre.

Par Son Excellence,

Le 27 de Mars, 1765.

H. KNELLER, D. C. C.

Les IMPRIMEURS viennent de publier,

L'ALMANAC de CABINET pour l'Année commune, 1765, pour la Latitude de QUÉBEC.—Fait exactement par Monsr. MAURICE SIMONIN, ancien Capitaine de Navire.